



Conseil départemental de Formation du 6 avril 2010 Déclaration du SNUipp

Les conditions dans lesquelles s'organise la rentrée 2010 sont marquées par un désengagement considérable de l'Etat à tous les niveaux. Les décisions gouvernementales conduisent à des remises en cause du système éducatif. Elles se traduisent notamment par des fermetures de postes, par une énorme dégradation de la formation professionnelle et des conditions d'entrée dans le métier, par une détérioration des conditions d'apprentissage pour les élèves et des conditions de travail pour les enseignants...

Nous dénonçons vigoureusement les choix ministériels du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite qui a pour conséquence, en abandonnant la formation initiale et l'accompagnement à l'entrée dans le métier, de dénaturer le métier d'enseignant. Enseigner est un métier qui s'apprend, et l'élévation du niveau de recrutement ne dispense pas d'une formation initiale de qualité, condition nécessaire à une entrée réussie dans le métier.

La parution au Bulletin Officiel du 1^{er} avril 2010 de la circulaire sur le dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des enseignants stagiaires n'est pas pour nous rassurer. En se contentant de faire des propositions d'organisation pour le déroulement de l'année de formation des stagiaires, elle traduit le renoncement et le manque d'ambition de l'Etat pour un service public d'éducation de qualité. L'absence de cadrage national pour la mise en œuvre de la réforme de la formation va impliquer des « bricolages » en fonction des ressources dont disposent les académies : quid des départements ne disposant pas de maîtres formateurs en nombre suffisant ? Ou de ceux qui n'ont pas suffisamment de BFC pour remplacer les enseignants stagiaires lorsqu'ils seront en formation ? En ne mentionnant pas une seule fois les IUFM, cette circulaire fait fi de leur rôle prépondérant dans la formation des enseignants, fondé sur l'expérience et les compétences des équipes de formateurs.

Le choix d'une formation « sur le terrain » qui se réduirait à un simple accompagnement lié à de courtes périodes de formation est insupportable, car méprisante du haut niveau d'exigences de l'école d'aujourd'hui. Le manque de perspectives pour la formation continue est tout aussi inquiétant. Le métier de professeur des écoles ne peut pas être renié à ce point et la réussite des élèves ne peut pas s'accommoder de bricolages aussi irresponsables ! La formation des enseignants nécessite au contraire une ambition forte.

C'est pourquoi nous réclamons l'abandon de cette réforme et demandons le maintien de l'année de stagiaire à l'identique des années précédentes, ainsi que le maintien des IUFM qui permet une véritable formation professionnelle indispensable à l'exercice du métier d'enseignant.